

# Rapport annuel n° 1 « Marchés avocats »

01/03/2012 au 31/12/2012

Utilisation des listes d'avocats désignés dans le cadre du Marché public n° 1 (Cahier spécial des charges T1.03.01-11B11) pour assurer la gestion de certains dossiers dans les matières :

**Lot 4A** – Fonction publique locale et régionale: Contentieux judiciaire devant les cours et tribunaux de l'ordre judiciaire

**Lot 5B** – Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine et performance énergétique des bâtiments - CWATUPE - Contentieux administratif devant le Conseil d'Etat

**Lot 8A** – Environnement : Contentieux devant les Cours et tribunaux de l'ordre judiciaire

**Lot 8B** – Environnement : Contentieux administratif devant le Conseil d'Etat.

# 1. Introduction

Le présent rapport relate l'historique de la mise en place du marché public de services juridiques en vue de constituer des listes d'avocats pouvant être désignés par le Service public de Wallonie ou par le Gouvernement wallon pour assurer la gestion de certains dossiers dans la matière visée par chacun des lots concernés.

Il a pour objet la transparence dans la désignation des avocats de la Région wallonne. En effet, le cahier spécial des charges visé sous objet, précise, au Titre IV, point 7, intitulé « Transparence dans la désignation des avocats de la Région wallonne » :

*« Pendant la durée du marché, au terme de chaque année civile, la Région wallonne publie un rapport, sur le portail internet des marchés publics en Région wallonne, dans la rubrique « Public » apparaissant au même niveau que les rubriques « Entreprises » et « Administration » sur la page d'accueil du site, sur la manière dont les dossiers ont été distribués entre les avocats des différents lots en précisant notamment :*

- a. le nom de l'avocat et, le cas échéant, du cabinet dont il fait partie,*
- b. le lot concerné,*
- c. la date d'attribution des dossiers,*
- d. le montant payé pour l'ensemble des dossiers attribués,*
- e. la durée de la procédure pour chaque dossier,*
- f. et le nombre de dossiers attribués sur l'année.*

*Le Gouvernement communique ce rapport au Parlement. »*

Sollicité par le Gouvernement wallon sur la publication d'un tel rapport, l'Ordre des barreaux francophone et germanophone de Belgique a indiqué partager le même souci de bonne gouvernance publique et de transparence, et n'avoir, à ce titre, « *pas d'objection de principe à formuler à la publication d'un rapport annuel détaillant, notamment, le nombre de dossiers et le chiffre d'affaires confiés par les administrations wallonnes aux avocats et/ou aux cabinets qui se verront attribuer des marchés juridiques consistant à traiter des contentieux réguliers (important en nombre, peu complexes, répétitifs ou similaires)* ».

## 2. Historique

En vue de l'application de la circulaire, adoptée le 5 décembre 2008, *relative à l'application de la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics, aux services juridiques de conseil et de représentation devant les juridictions*, le Département des Affaires juridiques a été chargé par le Gouvernement de constituer un groupe de travail « Avocats » auquel chaque entité du SPW a participé.

Les travaux de ce groupe, étalés entre mars 2009 et décembre 2010, ont abouti à l'adoption par le Gouvernement wallon le 20 janvier 2011 d'une note définissant les lignes de force, les caractéristiques principales et le cadre de l'organisation d'un marché public de services juridiques.

Le 31 mars 2011, le Gouvernement wallon a marqué son accord sur le Cahier spécial des charges (n° T1.03.01-11B11) et décidé de lancer un appel d'offres général en vue de constituer des listes d'avocats pouvant être désignés par le Service public de Wallonie et/ou par le Gouvernement wallon pour assurer la gestion juridique et judiciaire, en ce compris devant le Conseil d'Etat, de certains dossiers dans la matière visée dans chacun des 15 lots concernés. La mission des avocats est, pour chaque lot, de représenter la Région wallonne dans les procédures contentieuses présentant un caractère de régularité.

Les dénominations des 15 lots étaient les suivantes :

**Lot 1** - Marchés publics : Contentieux judiciaire et administratif

**Lot 2** - Responsabilité de la Région wallonne, questions diverses de droit civil et récupération de créances :

- A. Arrondissements de Charleroi, Mons et Tournai
- B. Arrondissements d'Arlon, Neufchâteau et Marche-en-Famenne
- C. Arrondissements de Nivelles, Bruxelles-Hal-Vilvorde et arrondissements judiciaires situés en Région flamande
- D. Arrondissements de Liège, Verviers, Huy et Eupen
- E. Arrondissements de Namur et Dinant

**Lot 3** - Droit administratif

**Lot 4** - Fonction publique locale et régionale :

- A. Contentieux judiciaire devant les cours et tribunaux de l'ordre judiciaire
- B. Contentieux administratif devant le Conseil d'Etat

**Lot 5** - Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine et performance énergétique des bâtiments - CWATUPE

- A. Contentieux judiciaire devant les tribunaux de l'ordre judiciaire
- B. Contentieux administratif devant le Conseil d'Etat

**Lot 6** - Finances et fiscalité locales et régionales

**Lot 7** - Agriculture

**Lot 8** - Environnement :

- A. Contentieux devant les Cours et tribunaux de l'ordre judiciaire
- B. Contentieux administratif devant le Conseil d'Etat.

L'avis de marché initial a été publié au Bulletin des Adjudications le 5 avril 2011<sup>1</sup> ainsi qu'au Journal officiel de l'Union européenne du 8 avril 2011<sup>2</sup>. Un avis rectificatif a été publié au Bulletin des Adjudications le 9 mai 2011<sup>3</sup> ainsi qu'au Journal officiel de l'Union européenne du 14 mai 2011<sup>4</sup>.

L'ouverture des offres a eu lieu le 27 mai 2011. Au total, 249 offres ont été déposées par 105 avocats.

11 commissions composées de représentants des SG/DG principalement concernées par chaque future liste ont réalisé des opérations d'analyse, de comparaison et d'évaluation des offres, ainsi que le travail de rédaction des projets de décisions motivées d'attribution.

La Commission régionale des Marchés publics s'est réunie en commission restreinte le 30 juin 2011, pour épauler les présidents de commissions sur les questions de droit à trancher.

A l'issue du travail des commissions, seules 6 listes (lots 3, 4A, 4B, 5B, 8A et 8B) comprenaient un nombre d'avocats retenus correspondant au nombre maximum prévu par le cahier spécial des charges.

Le 9 février 2012, le Gouvernement wallon a attribué les 6 lots précités et renoncé à l'attribution des autres lots (1, 2A, 2B, 2C, 2D, 2E, 5A, 6 et 7) en raison du nombre insuffisant d'avocats retenus.

Les décisions d'attribution ont été envoyées aux soumissionnaires le 13 février 2012 et la confirmation de la conclusion du marché a été notifiée, le 29 février 2012, aux adjudicataires.

---

<sup>1</sup> N°2011-506836

<sup>2</sup> N°2011/S69-112513

<sup>3</sup> N°2011-509812

<sup>4</sup> N°2011/S 93-151458

Suite aux arrêts du Conseil d'Etat intervenus dans le dossier, et ayant entraîné le retrait des décisions motivées d'attribution de deux lots, et à la non attribution des lots restants, le Gouvernement wallon a décidé de relancer un nouveau marché public sur la base d'un nouveau cahier spécial des charges qui, tout en étant similaire à celui du marché public précédent, constitue une version améliorée, fruit des enseignements tirés de la première expérience.

Le présent rapport porte sur la gestion des désignations des avocats utilisés par le SPW et les cabinets ministériels entre le 1/03/2012 et le 31/12/2012, à savoir:

**Lot 4A** – Fonction publique locale et régionale: Contentieux judiciaire devant les cours et tribunaux de l'ordre judiciaire

**Lot 5B** – Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine et performance énergétique des bâtiments - CWATUPE - Contentieux administratif devant le Conseil d'Etat

**Lot 8A** – Environnement : Contentieux devant les Cours et tribunaux de l'ordre judiciaire

**Lot 8B** – Environnement : Contentieux administratif devant le Conseil d'Etat.

Ce rapport permet de faire un bilan du lancement et de la mise en place de ce premier marché public de services juridiques de grande ampleur. Son caractère unique et novateur permet en effet à la Wallonie de faire figure d'exemple pour les pouvoirs publics, en termes de gouvernance et de transparence dans la désignation des avocats amenés à la défendre.

## 3. Désignations

Pour l'attribution des dossiers, les avocats sont sur pied d'égalité, le classement effectué dans les décisions motivées en vue du choix des adjudicataires n'entrant nullement en ligne de compte.

Le marché public n'impose pas de méthodologie d'utilisation et de gestion des listes.

Le pouvoir adjudicateur est tenu de veiller au respect des principes de bonne gestion et de bonne administration.

Le SG et chaque DG signe les courriers de désignation pour son entité en application de l'article 25 de l'AGW du 8 octobre 2009.

Les documents suivants sont disponibles actuellement sur l'Intranet du SPW :

- Liste, coordonnées et prix des avocats SPW désignés par le GW le 9/02/2012 pour le marché public n°1
- Vade-mecum de désignation et de suivi des avocats du SPW via les listes arrêtées par le Gouvernement wallon
- Modèle de lettre de désignation
- Tableau des désignations

D'un point de vue pratique, les agents amenés à désigner un avocat ont donc un accès direct aux informations utiles leur permettant de procéder facilement aux désignations requises.

## 4. Données

### A. Données récoltées

#### Lot 4A : Fonction publique locale et régionale: Contentieux judiciaire devant les cours et tribunaux de l'ordre judiciaire

Cabinet	Prénom	Nom	Rue	Code postal	Localité	Montant payé pour l'ensemble des dossiers attribués <sup>5</sup>	Nombre de dossiers attribués
Cabinet d'avocats BERTRAND	Xavier	Close	Avenue de l'Observatoire, 10	B-4000	LIEGE	0,00	3
SNC Collignon	Christine	Collignon	Rue J. Wauters, 19	B-4540	AMAY	0,00	2
SPRL CELES	Frédéric	Gosselin	Rue de Clairvaux, 40/202	B-1348	LOUVAIN-LA-NEUVE	0,00	2

<sup>5</sup> Si certains dossiers ont fait l'objet de paiements partiels ou définitifs, pour d'autres dossiers, les avocats n'ont pas encore transmis leur note de frais.

**Lot 4A : Fonction publique locale et régionale: Contentieux judiciaire devant les cours et tribunaux de l'ordre judiciaire**

Cabinet	Prénom	Nom	Rue	Code postal	Localité	Montant payé pour l'ensemble des dossiers attribués <sup>5</sup>	Nombre de dossiers attribués
SPRL Jeunehomme Cabinet d'avocats	Jean-François	Jeunehomme	Rue Fusch, 8	B-4000	LIEGE	0,00	0
SCRL DLM	Philippe	Levert	Avenue Louise, 149/22	B-1050	BRUXELLES	0,00	1
ELEGIS	Michel	Strongylos	Place des Nations-Unies, 7	B-4020	LIEGE	0,00	2
UGKA	Marc	Uyttendaele	Rue de la Source, 68	B-1060	BRUXELLES	0,00	1
<b>Total du lot 4A</b>						<b>0,00</b>	<b>11</b>

8

**Lot 5B : Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine et performance énergétique des bâtiments - CWATUPE - Contentieux administratif devant le Conseil d'Etat**

Cabinet	Prénom	Nom	Rue	Code postal	Localité	Montant payé pour l'ensemble des dossiers attribués	Nombre de dossiers attribués
DRION Association d'avocats	Xavier	Drion	Rue Hullos, 103-105	B-4000	LIEGE	18 700,00	31
Lambert et Associés	Bénédicte	Hendrickx	Rue de Nieuwenhove, 14 A	B-1180	BRUXELLES	24 220,00	59
	Pierre	Moërynck	Avenue Georges Henri, 431	B-1200	BRUXELLES	16 500,00	30
Orban & Toller Cabinet d'avocats	Martin	Orban	Kaperberg, 50	B-4700	EUPEN	4 350,00	29

9

**Lot 5B : Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine et performance énergétique des bâtiments - CWATUPE - Contentieux administratif devant le Conseil d'Etat**

Cabinet	Prénom	Nom	Rue	Code postal	Localité	Montant payé pour l'ensemble des dossiers attribués	Nombre de dossiers attribués
SNC Orban de Xivry et Cartuyvels	Etienne	Orban de Xivry	Route de Beaussaint, 29	B-6980	LA ROCHE-EN-ARDENNE	13 930,00	27
<b><u>Total du Lot 5B</u></b>						<b>77 700,00</b>	<b>176</b>

10

**Lot 8A : Environnement : Contentieux devant les Cours et tribunaux de l'ordre judiciaire**

Cabinet	Prénom	Nom	Rue	Code postal	Localité	Montant payé pour l'ensemble des dossiers attribués	Nombre de dossiers attribués
SNC Orban de Xivry et Cartuyvels	Jean-François	Cartuyvels	Route de Beaussaint, 29	B-6980	LA ROCHE-EN-ARDENNE	2 017,91	13
Lambert et Associés	Bénédicte	Hendrickx	Rue de Nieuwenhove, 14 A	B-1180	BRUXELLES	808,56	12
	Robert	Joly	Avenue du Val Saint-Georges, 2	B-5000	NAMUR	1 314,31	14
	Pierre	Moërynck	Avenue Georges Henri, 431	B-1200	BRUXELLES	0,00	11
Orban & Toller Cabinet d'avocats	Martin	Orban	Kaperberg, 50	B-4700	EUPEN	1 104,64	15

**Lot 8A : Environnement : Contentieux devant les Cours et tribunaux de l'ordre judiciaire**

Cabinet	Prénom	Nom	Rue	Code postal	Localité	Montant payé pour l'ensemble des dossiers attribués	Nombre de dossiers attribués
Massart et Schmitz Avocats	Olivier	Schmitz	Avenue Mathieu, 37/b	B-6600	BASTOGNE	0,00	5
SPRLU Alfred Tasseroul avocat	Alfred	Tasseroul	Rue Pépin, 21	B-5000	NAMUR	0,00	16
<b><u>Total du Lot 8A</u></b>						<b>5 245,42</b>	<b>86</b>

**Lot 8B : Environnement : Contentieux administratif devant le Conseil d'Etat**

Cabinet	Prénom	Nom	Rue	Code postal	Localité	Montant payé pour l'ensemble des dossiers attribués	Nombre de dossiers attribués
Lambert et Associés	Bénédicte	Hendrickx	Rue de Nieuwenhove, 14 A	B-1180	BRUXELLES	966,00	15
	Robert	Joly	Avenue du Val Saint-Georges, 2	B-5000	NAMUR	0,00	13
	Pierre	Moërynck	Avenue Georges Henri, 431	B-1200	BRUXELLES	18 000,00	15
Orban & Toller Cabinet d'avocats	Martin	Orban	Kaperberg, 50	B-4700	EUPEN	1 450,00	10
SNC Orban de Xivry et Cartuyvels	Etienne	Orban de Xivry	Route de Beaussaint, 29	B-6980	LA ROCHE-EN-ARDENNE	1 4821,25	26
<b><u>Total du Lot 8B</u></b>						<b>35 237,25</b>	<b>79</b>

13

## B. Commentaires

### ✓ Montant payé pour l'ensemble des dossiers attribués

Au 15 avril 2013, date de la récolte des données, le montant payé pour l'ensemble des dossiers attribués relatifs aux 4 lots s'élève à 118.182,67€.

Il est à noter que certains dossiers ont fait l'objet de paiements partiels ou définitifs et que pour d'autres dossiers, les avocats n'ont pas encore transmis leur note de frais.

Les données sont donc très partielles pour ce point dans la mesure où bon nombre de dossiers attribués depuis le 1er mars 2012 ne sont pas encore clôturés.

14

Avocats / Montant payé	Lot 4A - Ctx jud. Ordre jud.	Lot 5B - CWATUPE - Ctx adm. CE	Lot 8A - Env. - Ctx Ordre jud.	Lot 8B - Env. - Ctx adm. CE	Total
Cartuyvels Jean-François	-	-	2 017,91	-	<b>2 017,91</b>
Close Xavier	0,00	-	-	-	<b>0,00</b>
Collignon Christine	0,00	-	-	-	<b>0,00</b>
Drion Xavier	-	18 700,00	-	-	<b>18 700,00</b>
Gosselin Frédéric	0,00	-	-	-	<b>0,00</b>

Avocats / Montant payé	Lot 4A - Ctx jud. Ordre jud.	Lot 5B - CWATUPE - Ctx adm. CE	Lot 8A - Env. - Ctx Ordre jud.	Lot 8B - Env. - Ctx adm. CE	Total
Hendrickx Bénédicte	-	24 220,00	808,56	966,00	<b>25 994,56</b>
Jeunehomme Jean-François	0,00	-	-	-	<b>0,00</b>
Joly Robert	-	-	1 314,31	0,00	<b>1 314,31</b>
Levert Philippe	0,00	-	-	-	<b>0,00</b>
Moërynck Pierre	-	16 500,00	0,00	18 000,00	<b>34 500,00</b>
Orban de Xivry Etienne	-	13 930,00	-	14 821,25	<b>28 751,25</b>
Orban Martin	-	4 350,00	1 104,64	1 450,00	<b>6 904,64</b>
Schmitz Olivier	-	-	0,00	-	<b>0,00</b>
Strongylos Michel	0,00	-	-	-	<b>0,00</b>
Tasseroul Alfred	-	-	0,00	-	<b>0,00</b>

Avocats / Montant payé	Lot 4A - Ctx jud. Ordre jud.	Lot 5B - CWATUPE - Ctx adm. CE	Lot 8A - Env. - Ctx Ordre jud.	Lot 8B - Env. - Ctx adm. CE	Total
Uyttendaele Marc	0,00	-	-	-	<b>0,00</b>
<b>Total</b>	0,00	77 700,00	5 245,42	35 237,25	<b>118 182,67</b>

✓ Durée de la procédure pour chaque dossier

Dans la mesure où bon nombre de dossiers attribués depuis le 1er mars 2012 ne sont pas encore clôturés, les informations disponibles ne sont pas significatives pour ce point.

✓ Date d'attribution des dossiers

Cf. annexe.